Fête paroissiale et Ancilevienne : leur concomitance mise en cause

On connaissait la traditionnelle alliance du sabre et du goupillon… Et bien au conseil municipal d'Annecy-le-Vieux, il faut désormais parler du cadre (de vélo)… et du goupillon.

En effet, après un ordre du jour décliné en 14 points, tous aussi consensuels les uns que les autres, les esprits se sont "réveillés" sous l'aiguillon des questions orales, qui dans cette mairie, sont toujours formulées… par écrit. Ce qui permet à ceux qui les rédigent et à celui qui répond (en l'occurrence Bernard Accoyer) de peser chaque terme. On assiste donc à des joutes qui ne manquent ni de sel ni de panache et qui peuvent même prêter à sourire. Surtout quand le sujet fait penser aux très riches heures de Don Camillo et Peppone.

De quoi s'agit-il donc ? Du fait que, Jean-Jaques Pasquier (du groupe d'opposition Valeurs et Gouvernance) déplore le fait que la course de l'Ancilevienne ait lieu en même temps que la Fête villageoise, mise en place par la paroisse. Il interroge le maire : "Quelle est la volonté politique de notre municipalité. Souhaite-t-on, dans un esprit de laïcité constructive et ouverte, promouvoir une manifestation cultuelle. Alors, il conviendrait…. de l'ouvrir à toutes les autres religions connues. "

Dans le paragraphe précédent, il imputait le succès de la Fête villageoise davantage à la présence des sportifs qu'à la "dévotion des concitoyens". Et de se demander alors à qui profite "la manne." (Avec les bénéfices des stands, la paroisse a versé cette année 4 000 euros au Centre communal d'action sociale.) Jean-Jacques Pasquier propose que ces stands soient plutôt attribués à des "associations sportives en difficultés". Certains conseillers, disaient en fin de séance, avoir entendu là « un message clairement anticlérical. »

Les participants à l'Ancilevienne, il y a 15 jours, étaient invités à se faire bénir avant de partir dans la course.
Photo DL/Marc KIEVITCH

La Fête villageoise marquait la fin des moissons

Bernard Accoyer a précisé que la Fête villageoise de septembre datait de 1954. Organisée par la paroisse, elle marquait la fin des moissons. Et « c'est tout naturellement » que les deux manifestations se sont rapprochées, dans un même souci caritatif. (La première édition de la course a eu lieu en 1985.) Il en a profité pour rappeler que le Comité des œuvres paroissiales n'était pas subventionné par la ville.

Et de conclure : « On retiendra que l'Ancilevienne et la Fête villageoise sont deux événements liés par leur succès commun et constituent des animations traditionnelles majeures. Votre question parait stigmatiser le lien confessionnel qui caractérise le comité des œuvres paroissiales et communales. Je m'étonne et regrette cette mise en cause. »

C'est encore au pied du clocher que la deuxième question s'est posée. Marie-Claude Miscioscia s'est inquiétée du devenir d'un espace contigu à l'édifice, désormais libre. Elle y verrait bien des archives et une exposition permanente des "Amis du Vieux clocher." Elle souhaiterait qu'il retrouve les fonctions (qu'il avait jadis) d'une école et qu'il accueille du public. Ce à quoi le maire a rétorqué : « cet espace fut jusqu'en 1852 l'église d'Annecy-le-Vieux, c'est-à-dire pendant près de 600 ans. »

Enfin, qu'il ne pouvait recevoir du public car non adapté aux personnes à mobilité réduite.

Querelles de clochers… dites-vous.

Colette LANIER

REPÈRES

RESTRUCTURATION DU QUARTIER DES ISLETTES

■ C'est autour de ce thème qu'Eric Servel a posé la troisième question orale.

Il veut davantage d'informations notamment sur le lieudit "Vire-Moulin" et sur d'éventuelles opérations de promoteurs.

Réponse du maire : le lieu fait partie d'un périmètre d'études. À ce jour, aucune demande n'a été déposée en mairie. La commune n'envisage aucune opération particulière.

Aucun dossier n'est rendu public tant qu'aucune décision finale n'a été notifiée.

UNE SEULE ABSTENTION

■ De la part de Jean-Jacques Pasquier sur la vente d'un garage, dans les sous-sols du Carré d'affaires, situé place du 18-Juin, à la SCI Philomène.